

ducono i bifogni, la quale non è altro, che la facoltà di foddisarli (a).

quell'

---

(a) Non posso trattenermi dal trāscrivere un eccellente pezzo di una delle lettere Persiane che meriterebbe esser qui recata per intiero. Je suppose qu' on ne souffrit dans un Royome que les Arts qui sont absolument necessaires a la culture des terres, qui sont pourtant en grand nombre, & qu' on en bannit tous ceux qui ne servent qu' a la voluptè ou a la fantasia; je le soutiens, cet Etat seroit le plus miserable qu' il y eut au monde. Quand les habitans auroient assez de courage pour se passer de tant des choses qu' ils doivent a leurs besoins, le peuple deperiroit tous les jours, & l' Etat deviendroit si foible, qu' il n' y auroit si petite puissance, qui ne fut en etat de le conquerir. Je pourrois entrer ici dans un long detail, & fair voir que les revenus des particuliers cesseroient presque absolument, & par consequent ceux du Prince; il n' y auroit presque plus de relation des facultes entre les cytoyens; cette circulation des richesses, & cette propagation des revenus qui vient de la dependance ou sont les Arts les uns des autres, cesseroit absolument; chacun ne tireroit de revenu que de la terre, & n' en tireroit precisement, que ce qu' il lui faut pour ne pas mourir de faim; mais comme ce n' est pas la centieme partie du revenu d' un Royaume, il faudroit que le nombre des habitans diminuât a proportion, e qu' il n' en restât que la centieme partie. Lettre CIII.